



LA MENSUALISATION DES FACTURES DÉCHETS, POUR LA MAÎTRISE DE VOTRE BUDGET

Comme 4 000 foyers du territoire, vous avez la possibilité d'échelonner le paiement de vos factures Déchets.

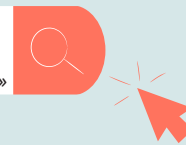


Montant moyen d'une échéance mensuelle au 1^{er} semestre 2022
= 18€

*Avec le prélèvement automatique,
pas de temps perdu
et pas de risque
d'oubli ou de retard !*

10
échéances
de prélèvement
par an

Retrouvez le mandat SEPA sur
www.estuaire-sillon.fr
Rubrique
« Mensualiser la redevance Déchets »



Vous êtes mensualisés et vous changez de RIB ?

Pensez à transmettre votre nouveau RIB au service Déchets avant le 20 du mois pour une prise en compte pour l'échéance suivante.

GRILLE TARIFAIRE DE LA REDEVANCE DÉCHETS 2023

En 2023, les tarifs de la redevance Déchets ont été actualisés sur la base du taux d'inflation relevé en 2022 au niveau national (6%) :

VOLUME DE BAC EN PLACE	Absence de bac*	80 L	120L/ 140L	240L	340L/ 360L	660L
ABONNEMENT ANNUEL Incluant 6 levées	144,13 €	154,69 €	177,35 €	271,52 €	320,54 €	508,80 €
LEVÉE SUPPLÉMENTAIRE À partir de la 7 ^{ème}	1,59 €	3,35 €	4,45 €	7,63 €	11,02 €	18,02 €

*utilisation des colonnes d'apport volontaire des ordures ménagères

Autres tarifs :

Ouverture de la colonne d'apport volontaire des ordures ménagères : **1,59 €** / ouverture de tambour de 50L

Remise pass'déchets suite à une perte / détérioration : **10,6 €**

Location bac jaune jusqu'à 240L (en €/an) : **10 €/an**

Location bac jaune 360L (en €/an) : **15 €/an**



*les calendriers de collecte
2023 sont disponibles en
téléchargement*

Votre jour de collecte est identique en 2023. Pour obtenir votre calendrier, renseignez votre adresse sur

<https://cartes.estuaire-sillon.fr/dechets/index.html>

Les personnes ayant des difficultés à le télécharger, ou n'ayant pas d'imprimante, peuvent retirer une version papier à l'accueil du service Déchets à Savenay. Le nombre de secteurs de collecte par commune ne permet pas une diffusion par les accueils des Mairies.



*Pourquoi votre
abonnement inclut
6 levées ?*



80% des foyers présentent au moins 6 fois leur bac à ordures ménagères dans l'année. C'est pourquoi 6 levées ont été comprises dans l'abonnement et non pas 12 comme dans la plupart des autres collectivités en redevance Déchets. Au-delà, une contribution à la levée de bac supplémentaire prend en compte une plus grande utilisation du service.

Retour en images sur les animations « j'agis, je réduis » 2022.

Le service Lecture Publique et le service Déchets de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon se sont alliés pour vous proposer 32 animations à l'automne 2022.

400 personnes ont pu participer à ce programme varié : ateliers créatifs (couture, produits ménagers, pâte à modeler, cosmétiques...), conférences, ciné-débat, stand d'information sur le compostage et le jardinage au naturel, ou encore stand pour accompagner au 0 déchet.



Rejoignez-nous !

